

2L INVEST
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 110.000 euros
Siège social : 881 Rue Division Leclerc - 88800 VITTEL
RCS EPINAL 794 537 852

<p>PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 3 OCTOBRE 2025</p>
--

L'an deux mille vingt cinq,
Le trois octobre,
Par voie électronique,

Monsieur Laurent LEMOND,
Associé Unique de la société **2L INVEST,**

Étant précisé que les Commissaires aux Comptes titulaires de la Société ont été informés des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes relatives :

- **à la modification de l'objet social et à la modification corrélative de l'article 2 des statuts,**
- **aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.**

PREMIÈRE DÉCISION – MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Monsieur Laurent LEMOND, Associé Unique, décide d'étendre l'objet social à l'activité suivante :

- **Activité de marchand de biens ; l'achat, la vente, le négoce, l'échange, la rénovation, la réhabilitation, la location de biens immobiliers en vue de leur revente sous quelque forme que ce soit de tous immeubles bâtis ou non bâtis, immeubles à construire, parts ou actions de sociétés immobilières ou sociétés dont l'actif comprend un immeuble ou un fonds de commerce.**

Monsieur Laurent LEMOND, Associé Unique, décide de supprimer de l'objet social les activités suivantes :

"L'entreposage, les prestations de manutentions, et le pressage de contenants vides, le broyage de PET, le conditionnement et reconditionnement de marchandises et les transports de toutes ces marchandises.

Le transport public de toutes marchandises et, en particulier, le transport de véhicules automobiles.

L'achat, la vente, la location, le garage, l'entretien et la réparation de tous véhicules et accessoires, tous engins roulants neufs ou d'occasion, tous équipements et pièces détachées, tout matériel industriel ou tous bâtiments et travaux publics. "

Et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 2 – OBJET

- **La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes les sociétés ou entreprises.**
- **La gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations constituant son patrimoine.**

- **La participation à la conduite de la politique de ses filiales et la fourniture notamment, à ses filiales de tous services spécifiques dans le domaine commercial, marketing, administratif, juridique, comptable, informatique, financier ou immobilier, l'activité de holding en général.**
- **Le conseil et l'assistance opérationnelle apportés à des entreprises et autres personnes morales sur des questions de gestion (prestations d'ordre financier et administratif, gestion, politique commerciale, comptable, études et conseils).**
- **Activité de marchand de biens ; l'achat, la vente, le négoce, l'échange, la rénovation, la réhabilitation, la location de biens immobiliers en vue de leur revente sous quelque forme que ce soit de tous immeubles bâtis ou non bâtis, immeubles à construire, parts ou actions de sociétés immobilières ou sociétés dont l'actif comprend un immeuble ou un fonds de commerce.**
- **La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. »**


Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION - POUVOIRS

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Le présent document est signé électroniquement par le biais du service « DocuSign ». Le signataire déclare reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte par le service «DocuSign».

Monsieur Laurent LEMOND Associé unique	DocuSigned by:  38BA84DD5C72408...
---	--